

L'ORIENTATION EN SECONDE



La scolarité au lycée d'enseignement général

Dans chaque voie générale :

- ▶ Des **enseignements communs** à tous les élèves
- ▶ Des **enseignements de spécialité** pour chacun
- ▶ Des **enseignements optionnels** pour les élèves qui le souhaitent

Plus précisément:

- ▶ En première : **tronc commun + 3 spécialités** (+ options)
- ▶ En terminale : **tronc commun + 2 spécialités** (+ options)

GRILLE HORAIRE (voie générale)	PREMIERE	TERMINALE
Enseignements communs		
Français	4h	
Philosophie		4h
Histoire-géographie	3h	3h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	4h30	4h
Enseignement scientifique	2h	2h
Education physique et sportive	2h	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles	18h annuelles
Enseignements de spécialité		
Arts	4h	6h
Biologie-écologie	4h	6h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	4h	6h
Littératures et langues et cultures de l'Antiquité	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6h
Physique-chimie	4 h	6h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6h
Sciences de l'ingénieur	4 h	6h
Sciences économiques et sociales	4 h	6h
Enseignements optionnels	3h	3h

Organisation du baccalauréat

► Les épreuves anticipées et terminales : 60 % de la note finale

- Les épreuves anticipées de **français** en fin de classe de première (écrit, coefficient 5 ; oral, coefficient 5) ;
- Les deux épreuves pour les **enseignements de spécialité** suivis par l'élève en terminale (coefficient 16 pour chacune d'elle) ;
- La **philosophie** (coefficient 8 en voie générale) ;
- Le **Grand oral** (coefficient 10 en voie générale).

► Le contrôle continu : 40 % de la note finale

- Toutes les **disciplines du tronc commun** qui ne font pas l'objet d'épreuves terminales :
 - * langues vivantes A et B,
 - * histoire-géographie,
 - * éducation physique et sportive,
 - * enseignement scientifique ;
 - * enseignement moral et civique
- L'**enseignement de spécialité** non poursuivi en classe de terminale

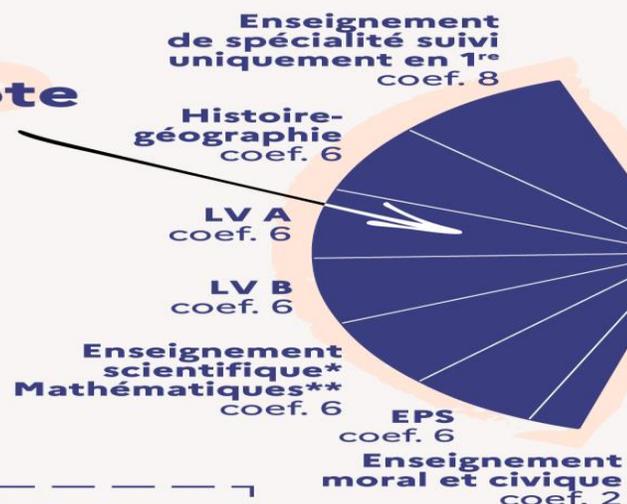
Calcul de la note du BAC

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Répartition de la note finale

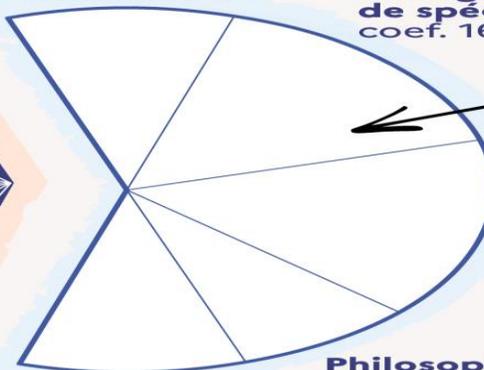


Contrôle continu
40 %
de la note finale



Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 sup.***

Français (épreuves anticipées en fin de 1^{re})
Oral coef. 5
Écrit coef. 5



Contrôle terminal
60 %
de la note finale

Enseignement de spécialité
coef. 16

Enseignement de spécialité
coef. 16

Philosophie
coef. 8*
coef. 4**

Grand oral
coef. 10*
coef. 14**

*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale



EN ROUTE VERS LA PREMIERE : RAPPEL DU CALENDRIER EN CLASSE DE SECONDE

- ▶ **Avant les vacances de Noël**, chaque lycée **informera** les élèves et les familles des enseignements de spécialité qui seront disponibles au sein de l'établissement.
- ▶ Pour la voie générale, **au 2^{ème} trimestre**, l'élève et sa famille indiquent **4 enseignements de spécialité** (*5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement*) qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}.
- ▶ **À la fin du deuxième trimestre**, chaque élève devra **formuler des souhaits d'orientation** grâce à la « fiche dialogue » renseignée par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.
- ▶ Le conseil de classe émet des **recommandations** sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- ▶ Ces souhaits font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, **après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au choix de 3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.

L'enseignement de spécialité SES



Objectifs de l'enseignement des SES

La spécialité est destinée à tous les élèves souhaitant **approfondir et renforcer** la maîtrise des concepts et des méthodes essentiels aux sciences économiques et sociales et leur compréhension des grands enjeux du monde contemporain dans la continuité de l'enseignement dispensé en seconde.

- ▶ Comprendre les **fondamentaux** de l'économie, de la sociologie et des sciences politiques en proposant une approche pluridisciplinaire.
- ▶ Présenter un éclairage sur les grands **enjeux** économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines.
- ▶ Maîtriser des **savoir-faire** indispensables à la poursuite d'étude :
 - * maîtriser des concepts, des mécanismes et des problématiques économiques, sociologiques et politiques,
 - * analyser des documents (textes, données statistiques),
 - * construire une argumentation structurée à l'aide des connaissances et des documents .

Présentation du programme de SES première

Science économique	1- Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?
	2- Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ?
	3- Quelles sont les principales défaillances du marché ?
	4- Comment les agents économiques se financent-ils ?
	5- Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?
Sociologie et science politique	1- Comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportement des individus ?
	2- Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?
	3- Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ?
	4- Comment se forme et s'exprime l'opinion publique ?
	5- Voter : une affaire individuelle ou collective ?
Regards croisés	- Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques dans les sociétés développées ?
	- Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ?

Apports des SES

- ▶ Un **enrichissement de votre culture** économique, sociale et politique permettant de mieux comprendre la société.
- ▶ Un premier **pas vers l'enseignement supérieur** où les raisonnements économiques ou sociologiques pourront être poursuivis.

Poursuite d'études supérieures

- Le bac ouvre la voie à des **études supérieures**:
 - * des **études courtes**: BUT (GEA , TC ...) ou BTS (comptabilité, commerce...)
 - * des **études longues**: universités, classes préparatoires aux grandes écoles de commerce, écoles spécialisées...
- Ensuite on peut exercer **presque tous les métiers**:
 - * les métiers liés à l'économie, la gestion et au commerce
 - * les métiers du droit et de la fonction publique
 - * les métiers liés à l'enseignement
 - * les métiers du secteur social ou paramédical
 - * les métiers du tourisme, du journalisme et de la communication

.....

Possibilités de cursus post-bac avec la spécialité SES



A vous de choisir!

